EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

de la séance du 14 septembre 2009, 20 h., Maison de Commune

Présidence : M. Jean-Marc Schlaeppi.

LE CONSEIL COMMUNAL D'ETOY

- vu le **préavis municipal no. 4/2009** ***relatif à une demande de crédit de CHF 7'850'000.00 pour la construction d'un bâtiment scolaire sur la parcelle no. 558 "Les Communaux",***

- ouï le rapport de la commission nommée pour étudier cet objet et celui de la commission des finances,

- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE :

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre la construction du complexe scolaire.

2. d'accorder la demande de crédit de CHF 7'850'000.00 pour la construction et l'aménagement du nouveau bâtiment scolaire;

3. d'emprunter le cas échéant une partie de cette somme auprès d'un établissement financier aux meilleures conditions du moment.

4. d'accepter que l'amortissement de cet investissement se fasse sur la base d'une annuité fixe,
   - en 30 ans pour la construction et pour les aménagements routiers,
   - en 10 ans pour le mobilier.

Ainsi décidé lors de la séance du Conseil communal du 14 septembre 2009

Le Président

Jean-Marc Schlaeppi

CONSEIL COMMUNAL ETOY

La Secrétaire

Anne Rohrbach